



Cotisations 2021

Chers adhérents,

La possibilité de payer nos cotisations annuelles directement par internet en souscrivant à une offre proposée par le Crédit Mutuel a été étudiée par notre trésorier après qu'un mandat lui ait été donné par le Conseil d'administration.

Cette possibilité, qui est réservée aux seuls volontaires, est aujourd'hui opérationnelle. Nous l'avons évidemment testée et elle fonctionne parfaitement.

- Comme tout achat ou mouvement financier sur internet, **elle est parfaitement sécurisée**
- Elle vous donne après paiement, **un acquit bancaire et une facture personnalisée**
- Elle évite tout mouvement à notre trésorier en **mettant directement notre compte courant à jour.**

Plusieurs membres de notre CA, qui œuvrent bénévolement et fidèlement au service de notre association, occupent, pour plusieurs d'entre eux, de lourdes responsabilités professionnelles.

Aidons-les à nous aider !

Merci donc, de bien vouloir régler votre cotisation 2021 (de toujours 15 euros), dès le début de cette année en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.payassociation.fr/assoSO/cotisation>

Le Bureau de notre association et le Conseil d'administration, vous présentent à tous une année 2021 plus sympathique que celle que nous venons de vivre. Meilleurs vœux à tous.

Protégeons-nous !

**Pour le Conseil d'administration,
Le Président
*Pierre Frenot***